



FLASH

Fraktion der Europäischen Volkspartei (Christdemokraten) und europäischer Demokraten im Europäischen Parlament
Group of the European People's Party (Christian Democrats) and European Democrats in the European Parliament
Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et Démocrates Européens au Parlement européen

Internet address: <http://www.epp-ed.eu>

16/07/2007: "i2010: Vers une bibliothèque numérique européenne": adoption en commission culture et de l'éducation du Parlement européen du projet de rapport de Marie-Hélène Descamps (UMP, PPE-DE, F)

La Commission de la culture et de l'éducation du Parlement européen a adopté hier soir à l'unanimité, le projet de rapport de Marie -Hélène Descamps (UMP, PPE-DE) sur la création d'une bibliothèque numérique européenne.

"En adoptant ce rapport à l'unanimité, la commission de la culture et de l'éducation s'est clairement prononcée en faveur de la mise en place d'une bibliothèque numérique européenne qui permettra l'accès de tous à la diversité et à la richesse du patrimoine culturel de l'Europe.

Tenant compte des aspirations de tous les acteurs concernés, le rapport préconise une démarche par étape visant à privilégier, dans un premier temps, au travers d'un point d'accès unique, direct et multilingue, le potentiel offert par le matériel textuel libre de droits.

Dans un second temps, pour répondre aux attentes des futurs utilisateurs, cette bibliothèque devra permettre de rechercher aux côtés des documents relevant du domaine public, des œuvres sous droits, sur la base d'une concertation approfondie avec les titulaires de droits et dans le strict respect des législations nationales, communautaires et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

A partir d'une même interface d'interrogation, l'internaute pourrait ainsi localiser les documents numérisés quelle que soit leur nature, puis consulter librement et intégralement les œuvres libres de droits. En revanche, pour les œuvres protégées, l'utilisateur pourrait avoir la possibilité de consulter de courts extraits ou encore, par le biais de sites spécialisés, de feuilleter virtuellement et gratuitement l'ouvrage.

Au delà, pour avoir accès à l'intégralité d'un document sous droits, l'internaute serait redirigé vers des opérateurs privés où plusieurs options lui seraient offertes moyennant, en contrepartie, une juste rémunération des ayants droits.

Pour sa mise en place, la bibliothèque numérique européenne devra s'appuyer sur des plateformes existantes. La TEL (La bibliothèque européenne), constituée à cet égard une bonne base organisationnelle. Peu connue des internautes, elle offre cependant l'avantage d'une expérience de projet commun à plusieurs bibliothèques européennes.

Un comité directeur devrait en outre être constitué au sein duquel les institutions culturelles joueraient un rôle majeur. Il délimiterait les priorités et les orientations à

donner à la bibliothèque numérique européenne, tout en assurant la coordination, la gestion et le suivi de ses activités.

Aussi, pour favoriser une véritable synergie au niveau européen, il est nécessaire d'encourager la coordination et la coopération des différents groupes mis en place par la Commission, notamment, le groupe d'experts des Etats membres sur la numérisation et la conservation numérique ainsi que le groupe d'experts de haut niveau."

Pour toute information:

Marie-Hélène Descamps, Député européen Tél: + 333 88 17 57 30

Service de Presse PPE-DE Antoine Ripoll Tél: + 32 475 85 62 90

Le site des Députés européens UMP : <http://www.umpeurope.org/>